

# R E C E N S I O N S

---

---

MZALI Muḥammad : *Mawâqif*, Tunis, S.T.D., 1973, 331 p.

Cet ouvrage comprend 40 articles, conférences, interviews parus dans des revues ou journaux tunisiens, soit avant l'indépendance, certains remontant à 23 ans, soit après l'indépendance. Ils sont groupés autour de quatre thèmes : problèmes nationaux, littéraires, éducatifs et culturels, questions à l'ordre du jour. L'ensemble de ces textes a ceci de particulier qu'un même souffle les traverse, un même dessein les fertilise : à savoir, la mise en relief du concept de nation tunisienne avec ses composantes essentielles (définition détaillée, p. 217) et son corollaire naturel : la nécessité de l'enracinement (*aṣāla*). Voulant atteindre aux points majeurs, l'A. avance d'un pied ferme par une suite de réflexions serrées en invitant ses compatriotes à se dégagez du poids du passé colonial dont les conséquences sont jugées accablantes pour l'identité nationale. On se doit d'être patriote, comme on l'est après une période de domination étrangère. La *tawnasa*, la « tunisianité », doit succéder à la tendance à l'absorption de la personnalité, tendance évoquée par un vocable suggestif : *ad-dawbān*, la « liquéfaction » de cette personnalité.

Une seule idée, mais développée dans tous ses plis au sein des divers sujets traités, cela donne à l'ouvrage une surprenante unité. La volonté d'engagement que traduit le titre *mawâqif*, « prises de position », communique aux pièces qui font le tissu du volume une sorte de feu continu. Du point de vue du style. M. Mzali marque sa préférence pour la simplicité et la transparence; du point de vue conceptuel, il recommande la subordination de l'idée au fait.

A. DEMERSEMAN.

LAROUÏ °Abd al-°Azîz : *Ḥikâyat al-°Arwî*, Tunis, M.T.E., 1973, 203 p.

Avec les six premiers contes de ce volume commence la publication en langue arabe des 200 contes de Larouï. Une traduction en trois langues : française, anglaise, allemande, est annoncée.

On sait que le conte représente une tradition vivace en Tunisie. Le peuple a su lui donner une marque originale qui a sa fraîcheur, sa saveur

propre, un charme inentamé. Il draine d'ailleurs un réseau d'influences historiques multiples et évoque les aires culturelles d'un long passé.

Laroui n'a pas inventé une tradition que les siècles ont forgée, mais son mérite singulier est de l'avoir maîtrisée et de lui avoir redonné forme et vie. L'honnêteté de l'homme est d'avoir été rigoureusement respectueux de la réalité dont il a voulu être l'interprète et d'avoir su prendre le relais. On peut parler ici d'une recherche poursuivie tout au long d'une vie. On a même l'impression que les diverses fonctions remplies par lui dans l'administration, le journalisme, la radio (où il a été speaker durant 33 ans) n'ont été qu'un moyen pour favoriser l'assimilation du patrimoine oral dont le peuple était le dépositaire.

Au départ, on ne doit pas l'oublier, son parler d'origine — il était né à Monastir en 1898 — était le parler sahélien, dont la richesse est connue. Il eut ensuite de nombreux contacts avec diverses régions de la Tunisie et en tira profit. Il ne tarda pas à entrer en familiarité avec le parler en usage dans la capitale. Esprit actif, bien lesté, il a pris en charge le genre littéraire du conte populaire qui a ses lois ses modes d'expression, son vocabulaire, ses clichés et il s'est plié à ses exigences.

Pour l'édition des contes, il ne faut pas le dissimuler, un gros problème de graphie s'est posé. Il a été résolu en essayant de reproduire, autant que faire se pouvait, la phonétique du parler. Compte tenu du but pratique poursuivi, le système adopté semble efficace.

Un autre problème avait trait aux expressions stéréotypées qui envahissent les contes et dont il est vain de rechercher la signification dans les dictionnaires. Le glossaire de Mr. Muḥammad Marzūqī fournit à ce sujet les explications adéquates en arabe littéraire.

La question se pose : de tels contes sont-ils démodés ? La réponse est simple : cela dépend pour qui et à quel point de vue.

Dans le passé, les contes ont eu un impact social auquel aucun autre genre de littérature populaire ne pouvait prétendre. Ils ont laissé, dans la mémoire du peuple et dans le langage de tous les jours, des traces durables. Peuplant le silence des soirées dans les foyers, ils ont entretenu les espoirs des jeunes gens à la recherche d'aventures romanesques, les rêves des jeunes filles en peine de maris, les ambitions des hommes en quête de richesses et ils ont donné à certains aspects de l'existence une valeur poétique.

Aujourd'hui le goût du merveilleux dispose assurément d'autres pistes pour la revalorisation de l'imagination. La conception de la vie est très différente de celle des anciens. Et pourtant, en dépit de ces évidences,

les contes de Laroui ne manqueront pas de lecteurs dans le pays et bien au delà de ses frontières. Séduits par l'envoûtement du récit, par la musicalité de la phrase, nombreux seront ceux qui se plongeront dans le climat où ont vécu leurs pères, ne serait-ce que pour y murmurer leurs chagrins et détendre leur cœur. Les centres d'intérêt individuels sont si variés et la braise du conte rougit encore dans la cendre.

A. DEMEERSEMAN.

IBN HARUN Sahl : *An-Namir wa-t-ta'lab* (*La Panthère (1) et le Renard*). Texte présenté, établi et traduit par A. MEHIRI. Publications de l'Université de Tunis, 1973, 174 p. (texte arabe, 79 p.).

La découverte du manuscrit de Sahl Ibn Hârûn par Mr A. Mehiri, annoncée depuis 1964 (2), suscita un vif intérêt parmi ceux qui s'intéressent à la littérature narrative et aux origines de la prose littéraire arabe. Sahl Ibn Hârûn est considéré en effet comme l'un des pionniers qui ont donné à la prose arabe un souffle nouveau (3). Ce contemporain d'Al-Ġâhiz, mort probablement en 215/830-31, était jugé comme un *šu'ûbite* notoire, un *ši'ite* et un avare (4). Il jouissait de la confiance de Hârûn Ar-Rašid et de l'estime d'Al-Ma'mûn qui le chargea de l'administration de la fameuse bibliothèque *Bayt Al-Ḥikma*. Son épître reproduite par Al-Ġâhiz dans son *Kitab Al-Buḥalâ* (4) et dont l'authenticité est contestée, est la seule œuvre parmi une dizaine d'ouvrages mentionnés par Yâqût et Ibn An-Nadîm qui soit connue. La publication de son important *An-Namir wa-t-ta'lab* vient combler une lacune dans la connaissance de cet auteur. L'éditeur ne s'est pas contenté de l'établissement du texte arabe d'après un *unicum* de la bibliothèque *Ibdiyya* de Tunis, en corrigeant les déformations dues au copiste d'après les ouvrages qui ont cité Sahl Ibn Hârûn; il a jugé utile de le traduire en français et de l'analyser dans une introduction que nous aurions souhaité lire également en arabe. Le travail de Mr Mehiri, qui a fait l'objet d'une thèse complémentaire de doctorat d'Etat soutenue à Paris en juin 1970, est un travail scientifique et patient qui pourra servir de modèle à quelques éditeurs pressés de voir leur nom figurer sur la couverture d'un

(1) Sic.

(2) *Ḥawliyyât Al-Ġâmi'a At-tûnisiyya*, n° 1. (1964), pp. 19-40.

(3) W. MARÇAIS, *Les origines de la prose littéraire arabe*, in *Revue Africaine* (1927), pp. 15-28. Repris dans *Articles et conférences de W. Marçais*, Paris, 1961, pp. 49-57.

(4) Edition T. Al-Ḥâġirî, Le Caire, 1948, pp. 9-16.

monument littéraire ou historique. Certes, on regrette l'absence d'index, particulièrement dans la partie arabe; quelques phrases restent obscures malgré l'effort de l'éditeur, mais peut-on faire mieux lorsqu'on travaille sur un *unicum* recopié plusieurs siècles après la mort de l'auteur ?

Nous avons insisté sur l'importance de ce document pour la connaissance des premières manifestations de l'art narratif dans la littérature arabe; mais en le comparant à *Kalila wa Dimna*, traduit par Ibn Al Muqaffa<sup>e</sup> au début du II<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> s., on remarque que Sahl Ibn Hârûn s'est inspiré de cette œuvre d'origine hindoue sans, cependant, l'imiter servilement. En effet, les personnages sont des animaux sauvages qui symbolisent les qualités et les défauts des hommes. Le pouvoir de la Panthère, l'ingratitude du Loup, l'intelligence du Renard sont des thèmes développés par Sahl Ibn Hârûn par l'intermédiaire d'une intrigue simple et de longs discours sur les différents caractères humains. Or dans *Kalila wa Dimna*, l'intrigue ne se développe pas à l'aide de spéculations verbales, mais par des actions. D'autre part, dans le livre de Sahl Ibn Hârûn, on remarque un déséquilibre entre la partie consacrée à la narration du récit et celle qui est réservée aux discours du Renard sur l'Homme. En effet, le récit est clos après la mort du Loup et la capture du Renard (pp. 7-46 du texte arabe, pp. 33-69 du texte français). Les pages 47-79 du texte arabe (70-95 du texte français) sont une addition qui ne change rien au déroulement des événements; ce sont des réflexions sur la nature humaine, la raison, la science, la générosité, etc.... thèmes développés dans les livres d'*Adab* du II<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s. de l'hégire en Irak, en Ifrikiyya et en Andalus. Ce déséquilibre formel est dû à l'état de la littérature à l'époque de l'auteur. Au II<sup>e</sup> s./VIII<sup>e</sup> s., l'art narratif était encore à ses débuts. Sahl Ibn Hârûn n'avait pas d'autres modèles que *Kalila wa Dimna*, *Ayyâm Al-<sup>e</sup>Arab*, les récits coraniques, les légendes anté-islamiques, les anecdotes (*Aḥbar*) narrées par les historographes et les récits relatifs aux proverbes recueillis pour la première fois par Mufaḍḍal Dabbī (5), mort en 178 H. Par contre, il avait des modèles d'une prose souple et expressive dans les œuvres de <sup>e</sup>Abdelḥamid Al Kâtib, Ibn Al Muqaffa<sup>e</sup> et les discours des califes umayyades et de leurs gouverneurs (notamment Al Ḥaḡḡâḡ ben Yûsuf et Ziyâd Ibn Abîh). Le Coran dans son étape médinoise avait auparavant fourni les premières transformations de la phrase arabe et éclipsé la phrase courte et saccadée des voyants (*kuhhân*).

Ces problèmes relatifs au style et à l'art narratif ont été brièvement exposés par Mr. Mehiri dans une analyse de douze pages (pp. 19-30) laissant le soin d'une étude plus approfondie à d'autres chercheurs. Ce texte comble donc l'une des nombreuses lacunes dans l'histoire de la littérature arabe.

(5) Mufaḍḍal DABBÎ : *Amṯâl Al-<sup>e</sup>Arab*, Constantinople, 1300 H.

Nous espérons que d'autres découvertes aussi importantes éclaireront d'autres points qui restent obscurs, particulièrement dans les origines et le développement de l'art narratif tant méconnu.

Mahmoud TARCHOUNA.

BERQUE Jacques : *Les Arabes*, édition refondue et augmentée, Editions Sindbad, Paris, 1973, 144 p., coll. « L'Actuel ».

Il s'agit d'une refonte et d'une remise à jour en fonction de l'actualité de l'ouvrage paru en 1959 sous le même titre (Ed. Delpire, Paris).

Le terme « Arabes » désigne ici les arabophones, ou arabisés, appartenant à 16 pays et groupant 125 millions d'habitants. L'arabisme est défini comme une manière d'être, une volonté de vivre et de survivre et aussi « comme un mythe soutenu par une culture et qu'aiguise la vicissitude historique » (p. 69). Ses traits spécifiques peuvent se ramener à l'appartenance à une religion, l'Islam, à une tradition, à une civilisation, à une langue, à une culture, à une nation, à l'humanité.

Les aspects de l'Islam spécialement mis en lumière ont trait à la prophétie, à l'exégèse coranique, au hadith. Parmi les interprétations très personnelles données par l'A., on relèvera un souhait concernant une phénoménologie du Coran, et une allusion aux combats de la sécularisation (« théocratique laïque ») qui semble avoir toutes ses faveurs.

C'est surtout en historien qu'il aborde la tradition. « Elle constate, tient-il à faire remarquer, que dans ce cas des Arabes, la tradition s'assortit d'une remontée aux sources, d'un rappel des origines ethniques et du cadre ancestral, du prestige d'un verbe inégalé : quadruple ou quintuple rencontre, encore ressentie par des millions d'hommes comme le moment majeur de l'histoire » (p. 23).

Trois données de base inhérentes à la civilisation arabe retiennent l'attention : elle est fondée sur une identité, elle est porteuse d'un message, elle est mue par une expansion. Son caractère urbain est fortement souligné, mais sans rupture avec ce que l'A. appelle « le bédouinisme ». Ce dernier aspect paraît à l'A. si caractéristique qu'il considère « le balancement entre le rustique et le policé » comme singulièrement bénéfique. Témoin ce jugement sur la fraîcheur et la vitalité d'une humanité nourrie du champ et du désert :

« L'Arabe apparaît alors comme un homme nouveau qui, exempt des fatigues de notre époque, puiserait dans la Nature les forces

d'accéder de plein fouet à une civilisation des temps modernes. Il étonne alors ses partenaires, soit par sa capacité de résistance, soit par son aptitude à la négociation, ou par son élan vers l'innovation » (p. 36).

L'A. est frappé à juste titre par l'importance de la langue chez les Arabes, importance si grande qu'elle représente « un phénomène *sur-total* » (p. 41). Il ne craint pas d'affirmer que la renaissance linguistique est un des fils conducteurs de l'histoire arabe depuis un siècle, et il y perçoit la restauration d'une humanité autour d'une langue. Il porte un vif intérêt au problème des racines arabes et ne manque pas de rappeler que le modèle linguistique est essentiellement le Coran : « Le texte coranique, par sa dignité religieuse, son incantation esthétique, son rôle axial dans l'éducation, transmettait la grande langue comme la braise dont jaillira la flamme » (p. 40).

La culture arabe contemporaine est d'abord décrite en fonction de l'héritage d'un passé revêtu « d'une dignité mythologique », d'un passé « qui soutient et grandit, qui porte à l'évasion non moins qu'à la création » (p. 88). Mais il est rappelé que sa valorisation repose sur son appropriation au combat moderne. Entendons par là l'apprentissage encyclopédique du monde moderne et de ses techniques, l'application aux problèmes d'éducation, d'équipement, de planification, de mise en valeur (p. 88), sans parler de l'intérêt porté à une analyse en profondeur de la culture religieuse (p. 93) ainsi qu'aux problèmes de l'expression (p. 97).

La *qawmiya* est traduite par spécificité de la nation. Un « colossal retour sur soi » a assuré la récupération d'une identité longtemps comprimée. Rien n'est plus fort que la conscience de celle-ci :

« De leur identité, assise sur quinze siècles d'histoire et sur une culture bien à eux, les Arabes ont un sentiment dont la véhémence n'est comparable qu'à leur élan vers une humanisme universel » (p. 141).

Derrière le vocable « les Arabes », il y a « l'homme arabe, universel et personnel, mondial et particulier » (p. 24), et ce qui importe en dernière analyse, c'est de « regarder les Arabes comme les participants d'un monde à refaire » (p. 143).

L'ouvrage est enrichi de données ressortissant à des disciplines multiples : géographie, histoire, linguistique, sociologie, économie. Une sélection de faits du passé ou du présent vient étoffer les aperçus généraux. La courbe des progrès et des déficiences est dessinée d'une main ferme. Le lecteur qui ne fraternisera pas avec telle ou telle opinion de l'A. réussira-t-il à résister à l'envoûtement d'un style incantatoire, où perce le don poétique ?

A. DEMEERSEMAN.

MAUME J.-L. : *L'apprentissage du français chez les arabophones maghrébins (Diglossie et plurilinguisme en Tunisie)*, in *Phonétique et phonologie*, pp 90-107, n° 19 de *Langue Française* (Larousse, sept. 1973).

L'article traite du seul aspect phonique. Une longue introduction dénonce à juste titre les attitudes de condamnation ironique ou indignée de la faute, et rappelle l'importance de la langue maternelle de l'enfant pour l'apprentissage du français. L'auteur souligne qu'il s'agit de la langue réelle, différente au Caire, à Alger et à Tunis, mais il considère par la suite le tunisien comme un dialecte unifié, ce qui paraît discutable, d'autant plus que les divergences régionales, en particulier dans le vocalisme, ne sont peut-être pas sans conséquences pour l'apprentissage du français.

Suivent : a) une étude des rapports entre le *dialecte tunisien* et les *dialectes maghrébins*; b) une comparaison de l'*arabe classique* et du *dialecte tunisien*, qui précise les « apports importants » fournis par « les systèmes consonantiques étrangers » (italien et français); c) une *typologie des fautes* (étude, un à un, des phonèmes du français qui n'existent pas en arabe).

L'article reprend et résume ce qui a paru en français sur la question (y compris un mémoire inédit). On pourrait ajouter à la bibliographie : E. COMPANYS - D. HARVEY : *Phonétisme français et phonétisme arabe, Etude comparative à l'usage des Arabophones (de Syrie et de Tunisie notamment)*, Multigr. B.E.L., Version provisoire, 1965); M. MAAMOURI : *The phonology of Tunisian Arabic* (Ph. D. Diss., Cornell University, 1967); M. PRIM : *Description phonologique d'un idiolecte arabe de Sfax*. (Mém. de l'U.E.R. de linguistique générale et appliquée, Paris, 1971).

M. B.